



CONCOURS DE DRESSAGE OFFICIEL DE GENEVE MANEGE D'EVORDES 24, 25, 26 mars 2017

Présidente du CO Fabre Delbos Frédérique, La Croix-de-Rozon
Grivel Pierre-Paul, Genève
Secrétaire du CO Hotzenköcherle Felix, Jongny (078 / 742 39 52)

Déléguée technique
Vétérinaire

Hotzenköcherle Annette, Jongny (078 / 742 39 52)
Kuffer Alain, Vandoeuvres (079 / 203 49 38)

Délai 27.02.2017

Site internet <http://www.etrier-ge.ch>

No	Date	Catégorie	Licences	Fin.	Prix	Remarques
1	24.03.2017	O L 12/60	DR;DN;	45	150	Coupe L ASCC et Coupe R ASCC
2	24.03.2017	O L 14/60	DR;DN;	45	150	Coupe L ASCC et Coupe R ASCC
3	24.03.2017	S Libre-à-la-carte	DR;DN;	45	100 (nat. ou esp.)	Programmes FB (à spécifier lors de l'inscription) - carré 20x60 - chevaux sans classement L ou au-dessus
4	25.03.2017	O M 22/60	DR;DN;	70	200	Coupe M ASCC et Coupe amateurs M ASCC
5	25.03.2017	O M 24/60	DR;DN;	70	200	Coupe M ASCC et Coupe amateurs M ASCC
6	25.03.2017	O M 26/60	DR;DN;	70	200	Coupe M ASCC et Coupe amateurs M ASCC
7	25.03.2017	O Prix St-Georges	DN;	80	400	Coupe S ASCC et Coupe amateurs S ASCC
8	26.03.2017	O FB 06/60	RB;SR;SN;	45	100 (nat. ou esp.)	Qualificatif Championnat Genevois 2017 / Non-licenciés - degré II
9	26.03.2017	O L 12/60	DR;DN;	45	150	Qualificatif Championnat Genevois 2017 (lic. R/N) - Coupe L ASCC et Coupe R ASCC
10	26.03.2017	O FB 02/60	RB;SR;SN;	45	100 (nat. ou esp.)	Qualificatif Championnat Genevois 2017 / Non-licenciés - degré I

Organisation Etrier - Manège d'Evordes.

Engagements/Finances Les engagements/finances seront uniquement acceptés en ligne via le système d'engagement (ons.fnch.ch).

Phase d'engagement ultérieur: Une phase d'engagement ultérieur après le délai d'engagement incombe au DT, elle sera affichée s'il y a lieu dans le système d'engagement après le délai. Surtaxe de Fr. 5.-- par épreuve.

Annulations/Mutations: sont à effectuer soi-même, jusqu'à 16h00, le jour avant les épreuves concernées dans le système d'engagement (ons.fnch.ch)

Renseignements F. Hotzenköcherle, tél. 078 / 742 39 52

Remarques / Restrictions Epreuves 1, 2, 4 et 5: max. 25 participants par épreuve; pour les autres épreuves max. 35 participants par épreuve. - la déléguée technique peut augmenter ces nombres. Le CO se réserve le droit de modifier le programme ou - en cas de trop faible participation - d'annuler une épreuve. Une limitation kilométrique pourra être imposée, priorité sera donnée aux membres de l'ASCC. Le changement complet d'une paire compte comme nouvelle inscription (R.G. 4.7).

Prix / Plaques / Flots selon règlement FSSE.

Emplacement Le concours a lieu à l'extérieur sur un carré en sable 20x60m - échauffement en manège.

Ecuries Des boxes en nombre limité sont à disposition. Prendre contacte avec le Manège d'Evordes, tél. 022 / 771 40 40

Enregistré: FSSE (2017.8124)